

Aubigny-sur-Nère, le 17 mars 2026

Chers collègues,

A la suite du scrutin du dimanche 15 mars 2026, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément au Code général des collectivités territoriales, le Conseil municipal d'Aubigny-sur-Nère est convoqué le

**SAMEDI 21 MARS 2026 À 9H30 – SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE D'INSTALLATION**

ORDRE DU JOUR

- ✓ Ouverture de séance
- ✓ Appel nominal des conseillers municipaux et constat du quorum
- ✓ Désignation d'un secrétaire de séance
- ✓ **Election du Maire**
- ✓ **Détermination du nombre d'Adjoints au Maire**
- ✓ **Election des Adjoints au Maire**
- ✓ **Lecture de la charte de l'élu local**
- ✓ Approbation du procès-verbal de la séance du 12 mars 2026
- ✓ **Indemnités de fonction des élus**
- ✓ **Majoration des indemnités de fonction des élus**
- ✓ **Délégations de pouvoirs du Conseil municipal au Maire**
- ✓ **Questions diverses**

Vous remerciant de votre présence, je vous prie de croire, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Laurence RENIER

Maire d'Aubigny-sur-Nère
Conseillère Régionale
Présidente de la Communauté de communes
de Sauldre et Sologne

Affiché et publié le 17/03/2026

